



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le master Droit des personnes et de la famille a pour objectif de consolider les compétences dans les matières fondamentales du **droit privé** et d'approfondir les matières du **droit des personnes et de la famille**. Il offre aux étudiants une **formation solide dans ces matières**, dans leurs aspects tant extrapatrimoniaux que patrimoniaux.

Les cours proposés combinent **droit substantiel** et **mécanismes du contentieux**. Les étudiants suivent, en effet, des cours généraux et des cours spécifiques en **procédure civile** et en **droit de la preuve**, leur permettant d'acquérir une **vision transversale** nécessaire à leur **insertion professionnelle**.

L'objectif est donc l'acquisition de **compétences théoriques, mais également pratiques** pour la gestion contentieuse ou non contentieuse de situations dans le domaine du droit des personnes et de la famille. Pour ce faire, des **exercices pratiques** sont proposés par des **professionnels**. Grâce au **nombre restreint d'étudiants** par promotion (20), l'enseignement peut être réellement **interactif** et l'**accompagnement individualisé**.

COMPÉTENCES VISÉES

- › Maîtrise des **matières fondamentales du droit privé**
- › Connaissance approfondie, théorique et pratique, du **droit des personnes et de la famille**
- › Maîtrise du **contentieux judiciaire afférent** (preuve et procédure)
- › **Résolution amiable des litiges**
- › Maîtrise de matières fondamentales pour la **préparation des concours ou examens post M2** (ENM, CRFPA, PJJ, etc.)
- › Capacité à mener un **travail de recherche** sur une question juridique et à **présenter des conclusions**, écrites ou orales, selon des normes formelles exigeantes
- › **Travail en équipe** (exposés, projet de promotion)

CHIFFRES CLÉS

20 étudiants par promotion

699 heures de formation sur 2 ans

30 matières enseignées sur 2 ans

2 à 6 mois de stage

ATOUS DE LA FORMATION

Équipe pédagogique

Les enseignements sont assurés, pour partie, par des **universitaires dont les recherches portent précisément sur les matières enseignées**. Plus généralement, le master est adossé au **laboratoire CRJ** (Centre de recherches juridiques), dont l'un des principaux axes est « Justice, société et libertés ». Les étudiants bénéficient donc d'un **accès privilégié aux projets menés par le laboratoire**.

D'autres enseignements sont dispensés par des **professionnels en exercice** : juristes (avocats, magistrats) mais aussi médecins, cadres de la direction enfance-famille du Conseil départemental, mandataire judiciaire à la protection des majeurs, etc.

Accès aux professions judiciaires

Marion AUGER est issue de la promotion 2016-2017. Alors en prépa ENM à Bordeaux, elle écrivait : « *Les cours de droit de la famille que l'on a eus, ont dégagé les grandes perspectives que l'on nous demande d'assimiler cette année sur les droits patrimoniaux et extra patrimoniaux, je me rends compte qu'il y a finalement peu de notions qu'il me reste à préciser. Nous avons donc une bonne avance sur le programme de droit civil. Le cours de procédure du droit de la famille et l'exercice final ont permis de figer dans l'optique des cas pratiques là encore suffisant pour les attentes du concours* ». Marion AUGER a réussi le concours de la magistrature en 2019.

Accompagnement au projet professionnel

Les étudiants sont guidés dans l'**élaboration de leur projet professionnel** dans le cadre de **séances spécifiquement dédiées**.

› Certaines sont destinées à **perfectionner leurs techniques de recherche de stage et d'emploi**.

› D'autres consistent dans la **rencontre avec des professionnels** : avocats et magistrats mais également de nombreux professionnels qui oeuvrent dans le domaine du droit des personnes et de la famille mais dont les métiers sont méconnus (Protection judiciaire de la jeunesse ; Département ; secteur associatif, etc.).

► PROGRAMME DE LA FORMATION

1^{ère} année (master 1)

Semestre 1

UE 1 - Droit civil I

Droit des régimes matrimoniaux (32h CM / 13h30 TD)
Droit des contrats civils et commerciaux (32h CM)

UE 2 - Justice I

Droit international privé (32h CM)
Histoire de la justice (24h CM)

UE 3 - Matière de spécialité

Droit pénal spécial des personnes (32h CM / 13h30 TD)

Semestre 2

UE 1 - Droit civil II

Droit des successions et des libéralités (32h CM / 13h30 TD)
Droit des sûretés (32h CM / 13h30 TD)

UE 2 - Justice II

Droit processuel (24h CM)
Droit de la CEDH (24h CM)
Droit international privé approfondi (24h CM)

UE 3 - Matières de spécialité

Histoire du droit de la famille (18h CM)
Droit pénal des mineurs (18h CM)

UE 4 - Professionnalisation

Anglais juridique (27h TD)
Professionnalisation (18h CM)

2^{ème} année (master 2)

Semestre 3

UE 1 - Personnes et vulnérabilités

Protection de l'enfance (14h CM)
Protection des majeurs (14h CM)
Protection des malades (14h CM)
Politiques sociales (14h CM)

UE 2 - Famille et relations personnelles

Sources du droit de la famille (12h CM)
Grandes notions du droit de la famille (24h CM)
Séminaire maltraitances au sein de la famille (8h CM)
DIP des relations personnelles (10h CM)
Famille et relations personnelles - en anglais (12h CM)

UE 3 - Personnes, famille et procédure I

Actualités de la procédure civile (14h CM)
Pratique de la procédure civile - simulation de procès (12h CM)
Droit de la preuve dans le contentieux familial (18h CM)

Semestre 4

UE 1 - Famille et patrimoine

Droit patrimonial des couples (14h CM)
Transmissions familiales (12h CM)
Techniques liquidatives (10h CM)
DIP des relations patrimoniales (10h CM)

UE 2 - Personnes, famille et procédure II

Contentieux des personnes et de la famille (24h CM)
Justices comparées - en anglais (12h CM)

UE 3 - Méthodologie et insertion professionnelle

Séminaire de méthodologie à la recherche (I) (2h CM)
Séminaire de méthodologie à la recherche (II) (4h CM)
Exercice de recherche juridique
Préparation et épreuve du grand oral (6h CM)
Conférences de professionnels invités (16h CM)
Stage

À noter : la participation à un **projet de promotion** ou à la **clinique juridique** est une option donnant lieu à des points de bonification

► DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

En consolidant les connaissances dans les matières fondamentales du droit privé et en offrant une spécialisation en droit des personnes et de la famille, ce master offre de **nombreux débouchés**. Il prépare notamment aux métiers ou fonctions suivants :

- › **Professions judiciaires** telles que **magistrat, avocat ou greffier**
- › **Mandataire judiciaire à la protection des majeurs**
- › **Responsable des services juridique et contentieux dans les établissements de soins et d'accueil ou dans l'administration étatique ou territoriale**
- › **Responsable d'association, entreprise, service d'aide à la personne**
- › **Responsable d'association d'accompagnement et de soutien aux personnes vulnérables**
- › **Gestionnaire de patrimoine, dans une étude notariale ou dans les secteurs de la banque ou de l'assurance**
- › **Cadre de l'action sociale**
- › **Directeur d'établissement accueillant des mineurs**

Ce master permet aussi la **poursuite des études en doctorat**.

CONTACTS

Responsable pédagogique :

Mme Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER, Maître de conférences en droit privé

Scolarité du master :

droit-master-DPF@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 74 32 27

+ D'INFOS

Informations et candidatures sur notre site :
droit.univ-grenoble-alpes.fr